

Vers une motion de soutien à Martine Vassal



Jean Mangion et Hervé Chérubini, deux lignes différentes. / PH. L.P.

Les grandes manœuvres sont en cours, autour du devenir institutionnel du pays d'Arles. Intégration à la Métropole Aix-Marseille ou pays d'Arles unifié avec statut particulier? Les 29 maires du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) ont une nouvelle fois pu en débattre, vendredi après-midi, à Eyragues. Le tout alors que le préfet a ouvert une consultation sur la question, jusqu'à mi-novembre.

Jean Mangion, maire de Saint-Etienne du Grès, a pu présenter à une partie de ses collègues un projet de motion émanant de la majorité des communes des Alpilles. Cette motion, que le maire du Grès entend bien soumettre au vote de ses collègues lundi lors du prochain conseil communautaire de la CCVBA (Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles), affiche un clair soutien à la présidente de la Métropole (et du Département) Martine Vassal (LR). Considérant que l'État refuse un régime différencié sur le nord du Département, et que la présidente de la Métropole s'est prononcée "pour le retour des compétences de proximité vers les communes et pour une fiscalité stable", ils veulent saisir cette "chance historique pour le pays d'Arles" et sont "prêts à travailler avec la Présidente du Département et de la Métropole à un projet cohérent pour notre territoire."

Fort impact fiscal

Selon Jean Mangion, une quinzaine de maires sur les 29 du pays d'Arles seraient d'ores et déjà prêts à signer cette motion qui n'a en aucune façon été formellement présentée (et encore moins soumise au vote) au sein du PETR, a souligné hier Hervé Chérubini, maire de

Saint-Rémy et président de la CCVBA. Ce dernier, s'il se dit "comme l'ensemble des élus du Pays d'Arles, favorable à une rencontre avec Martine Vassal, présidente du Département et nouvelle présidente de la Métropole, afin d'évoquer l'avenir du Pays d'Arles", reste farouchement opposé à une intégration du pays d'Arles dans la Métropole. Il en a profité pour annoncer que "cet avenir fera également l'objet d'une rencontre début octobre avec le Préfet dans le cadre de la concertation voulue par le Premier ministre". Et aussi pour rappeler que la réunion des maires et le bureau syndical du PETR, vendredi, avaient permis de préciser l'impact fiscal pour le territoire en cas d'absorption par Aix-Marseille.

Pour les contribuables locaux, il sera d'environ 17 millions d'euros, pour aligner les taux d'imposition du pays d'Arles sur ceux de la Métropole. Particuliers, mais aussi entreprises, n'y échapperont pas. "66% des entreprises auront un taux de CFE multiplié par 3", assure Hervé Chérubini. Si demain on rentre dans la métropole, les chefs d'entreprise vont se faire massacrer!" D'où la volonté de l'élu "d'informer les gens sur ce qui va se passer", à travers l'organisation d'une consultation populaire sur le devenir du pays d'Arles qui devrait se tenir à Saint-Rémy le 2 décembre.

En comptant sur une participation massive, les partisans du référendum (Saint-Martin de Crau et Fontvieille, et sans doute Arles) entendent peser sur le devenir institutionnel du pays d'Arles. Encore faut-il agir vite, alors que la mission du préfet est clairement limitée dans le temps...